



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
23 août 2019  
Français  
Original : arabe

---

### **Lettre datée du 23 août 2019, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente des Émirats arabes unis auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, je vous écris comme suite aux allégations portées par le Représentant permanent du Yémen auprès de l'Organisation des Nations Unies dans son intervention à la 8598<sup>e</sup> séance du Conseil de sécurité qui s'est tenue le 20 août 2019 sur la question de la situation au Moyen-Orient. Les Émirats arabes unis regrettent et rejettent catégoriquement les affirmations faites par le Représentant permanent du Yémen à cette séance. Ils estiment qu'elles détournent l'attention de problèmes internes pressants que le Gouvernement yéménite n'a pas réussi à régler à ce jour, malgré l'aide généreuse qu'ils lui ont fournie au fil des ans, tout comme d'autres membres de la Coalition en appui à la légitimité au Yémen.

Nous souhaitons par la présente répondre aux allégations totalement infondées portées par le Représentant permanent du Yémen, en vue d'énoncer et de faire consigner les faits au sujet du rôle joué par les Émirats arabes unis au Yémen. Dans une déclaration officielle publiée le 10 août 2019, les Émirats ont fait part de leur vive préoccupation au sujet des affrontements armés à Aden entre le Gouvernement yéménite légitime et le Conseil de transition du Sud et ont lancé un appel au calme, à la désescalade et au maintien de la sécurité et de la sûreté des citoyens yéménites. Les Émirats s'emploieront par tous les moyens à mettre fin à l'escalade dans le sud du Yémen, dans le cadre de l'équipe formée avec l'Arabie saoudite pour préserver les institutions nationales à Aden et rétablir la sécurité et la stabilité.

À la suite d'une demande officielle formulée par le Gouvernement yéménite légitime en 2015 et en leur qualité de membre de la Coalition, les Émirats arabes unis ont pris de fermes mesures contre l'agression houthiste, afin d'appuyer le Gouvernement yéménite légitime, au prix de grands sacrifices. Ils ont joué un rôle important pour libérer Aden et la plupart des territoires occupés par les milices houthistes et empêché ainsi les groupes terroristes d'exploiter le vide sécuritaire.

Les Émirats arabes unis se sont également efforcés de reconstruire les zones libérées et ont fourni une aide technique et financière généreuse, le montant total de l'aide humanitaire et au développement fournie au Yémen depuis 2015 étant supérieur à 5,59 milliards de dollars. Ces mesures ont souvent pallié les mauvais résultats et la mauvaise gestion du Gouvernement yéménite. Grâce à elles, le terrorisme a été tenu en échec, l'organisation Al-Qaïda dans la péninsule arabique a été affaiblie et la Coalition est parvenue à protéger la liberté de navigation dans le détroit de Bab el-Mandab et la mer Rouge.



Entre-temps, le Gouvernement yéménite n'a pas réussi à gérer ses affaires intérieures ou à surmonter les divisions politiques internes par un dialogue constructif et une concertation avec tous les groupes yéménites. Les Émirats arabes unis demandent donc de nouveau à toutes les parties d'engager un dialogue sérieux et responsable, afin de mettre un terme aux divisions internes et d'unifier les rangs, tout en maintenant la paix et la stabilité au Yémen.

Les Émirats arabes unis regrettent par conséquent que le Gouvernement yéménite ait cherché à leur imputer le blâme de l'échec politique et administratif. Ils rejettent catégoriquement toutes les allégations regrettables portées par le Représentant permanent du Yémen à la séance susmentionnée, au sujet de différences et de divisions auxquelles ils ne sont pas partie.

Je tiens également à saisir cette occasion pour souligner que les Émirats arabes unis sont déterminés à parvenir à un règlement politique du conflit au Yémen conformément aux paramètres convenus, à savoir l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et son Mécanisme de mise en œuvre, les textes issus de la Conférence de dialogue national et les résolutions du Conseil de sécurité portant sur la question, en particulier la résolution [2216 \(2015\)](#). Les Émirats estiment qu'une solution politique au Yémen est de la plus grande importance et réaffirment à cet égard leur attachement à l'action menée par l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, Martin Griffiths, afin de progresser sur la voie de l'application de l'Accord de Stockholm en ce qui concerne Hodeïda et de la transition vers un processus politique inclusif en vue résoudre le conflit au Yémen.

Les mesures légitimes prises par les Émirats arabes unis en leur qualité de membre de la Coalition ont toujours visé à créer les conditions propices à ces efforts. Elles comprennent l'intensification de la pression militaire sur les houthistes à Hodeïda de manière calibrée et précise, ce qui a permis de mettre un terme à plus de deux années de refus de la part des houthistes d'engager des pourparlers politiques sérieux et de parvenir à la signature de l'Accord de Stockholm. L'attachement des Émirats à la création de conditions propices à la paix s'est manifesté une fois de plus par l'annonce récente relative au redéploiement de certaines de leurs forces, afin de renforcer la confiance et de donner un nouvel élan au processus politique, qui a été entamé avec l'Accord de Stockholm.

À cet égard, je voudrais exprimer la préoccupation de mon gouvernement au sujet du vide qui a été créé au niveau du mécanisme du Comité de coordination du redéploiement à la suite du départ du général Michael Lollesgaard, qui a malheureusement quitté son poste avant la désignation d'un remplaçant. Mon pays s'inquiète également des violations délibérées de l'accord de cessez-le-feu commises par les houthistes, de leur non-respect de l'Accord de Stockholm et de leur contrôle persistant de la ville de Hodeïda.

En conclusion, les Émirats arabes unis se déclarent résolus à parvenir à une solution politique au conflit du Yémen, à fournir une aide humanitaire au peuple yéménite et à appuyer l'action menée par l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent adjoint,  
Chargé d'affaires par intérim  
(Signé) Saud Hamad Ghanem Hamad **Alshamsi**